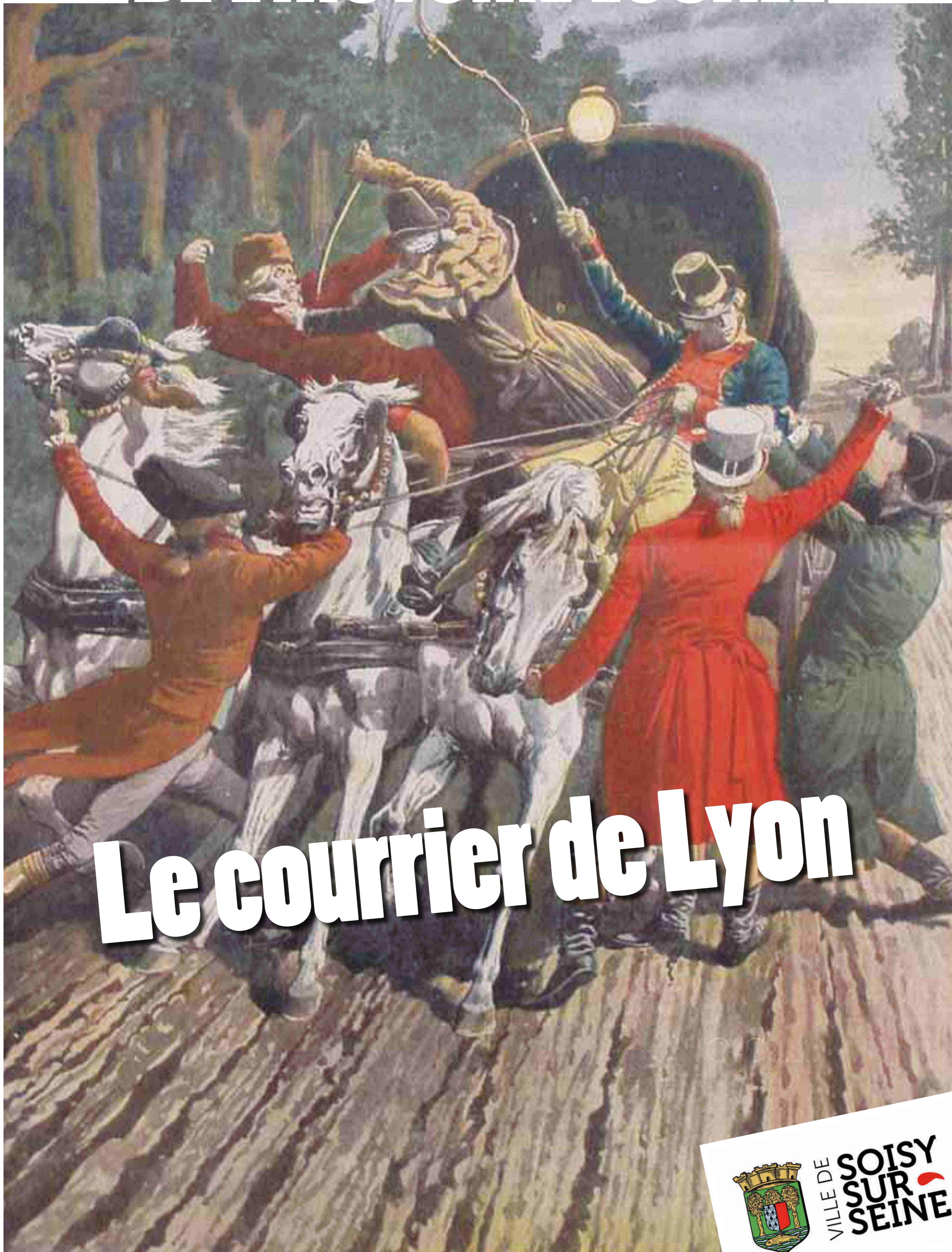


# LES GRANDES ENQUÊTES DE L'HISTOIRE LOCALE



## Le courrier de Lyon



VILLE DE SOISY  
SUR SEINE

# Un peu d'histoire locale !...

## EN CHEMIN, PAR SOISY !



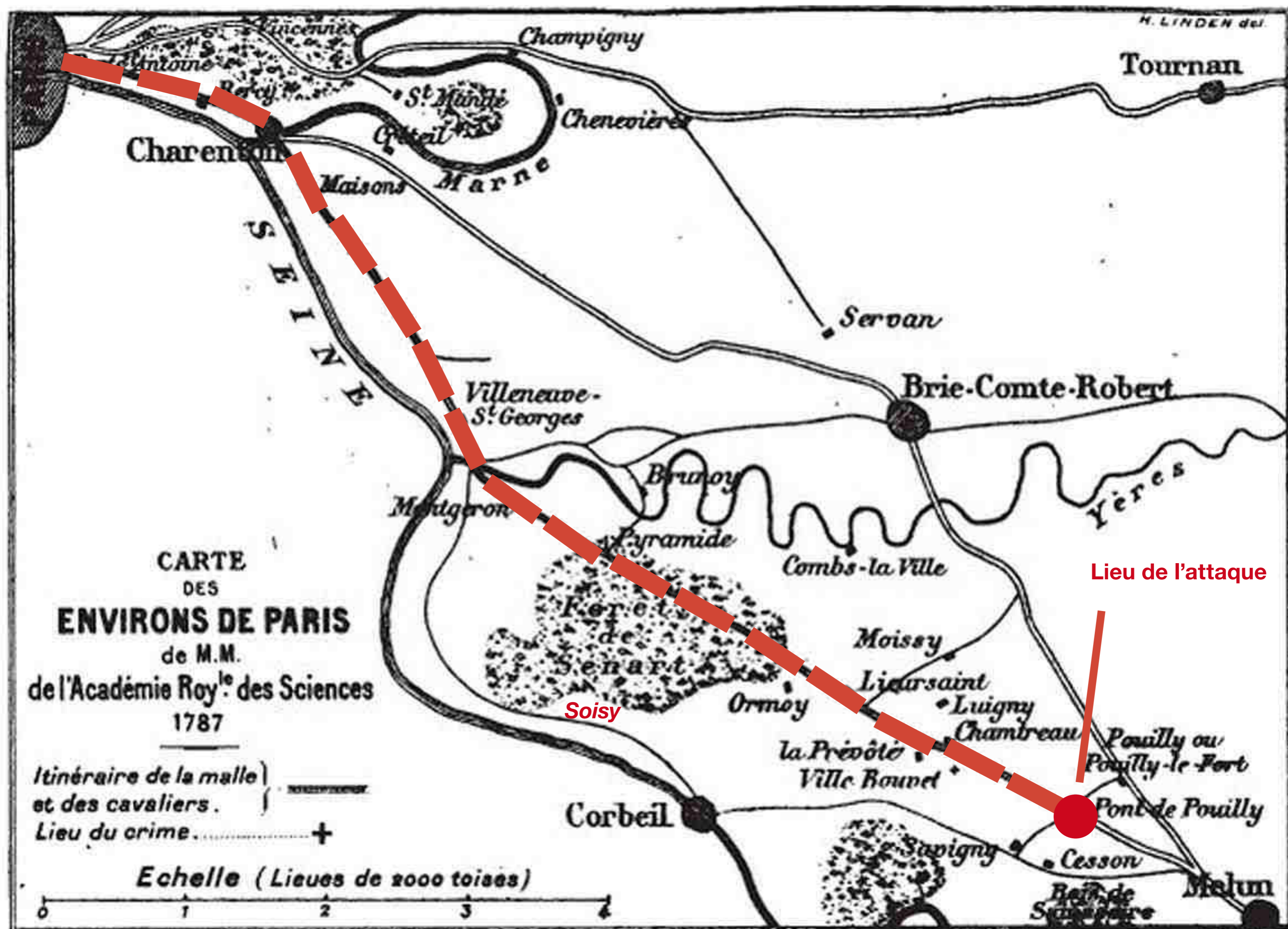
Au petit matin du 28 avril 1796, la malle-poste (diligence tirée par trois chevaux robustes) part de Paris pour rejoindre Lyon.

Depuis la sortie de Montgeron, l'ancienne route royale (notre RN6) est en ligne droite jusqu'à Melun ; ainsi, elle traverse la forêt de Sénart, entre Brunoy et Soisy (le territoire de la commune s'étant jusqu'à la RN6, par la Forêt de Sénart). Au soir, l'on commence à s'inquiéter du retard du Courrier de Lyon. Un employé du relais, prend donc la route pour aller à son devant.

Arrivé au pont de Pouilly, à Vert-Saint-Denis, la malle-poste est découverte abandonnée et pillée.

Monsieur Audebert, le postillon, et monsieur Excoffon, le convoyeur chargé de la sécurité du transport, sont assassinés : le premier a eu le crâne défoncé à coups de sabre, et le second le corps percé de trois coups de poignard.

Le contenu de la malle-poste, 80 000 livres en monnaie et 7 millions de livres sous forme d'assignats, destinés à la solde des armées d'Italie, est volé. Un mystérieux troisième passager a quant à lui disparu sans laisser de traces.



CARTE DES ENVIRONS DE PARIS DE MM. DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES (1787).

# L'AFFAIRE

L'affaire du courrier de Lyon est une affaire criminelle française survenue à l'époque du Directoire. Dans la nuit du 8 au 9 Floréal an IV (27 au 28 avril 1796), la malle-poste qui va de Paris à Lyon est attaquée, près du village de Vert-Saint-Denis (dans l'actuel département de Seine-et-Marne) par cinq individus qui volent l'argent convoyé par cette malle-poste et assassinent les deux postillons.

L'instruction et le procès de l'affaire vont conduire à ce qui a pu être considéré comme une erreur judiciaire avec l'exécution du nommé Joseph Lesurques et comme un exemple d'une justice approximative et trop rapide.



## L'ENQUÊTE ET LE PROCÈS

Les gendarmes pratiquent un « gel des lieux » et ratissent la zone du crime : ils trouvent comme indices matériels six caisses de bois blanc éventrées et vidées de leurs assignats, un éperon argenté réparé avec une ficelle, vraisemblablement perdu par l'un des agresseurs, et une partie du sabre ensanglanté et brisé par la violence du coup porté au convoyeur. Deux des trois chevaux sont attachés à un arbre, et le troisième a disparu. Les enquêteurs retrouvent par la suite le fourreau du sabre, et le cheval, identifié grâce à la selle du postillon, errant dans Paris : ils en déduisent que le cheval a été utilisé par le troisième passager, et que ce dernier est le complice des agresseurs.

Rapidement l'enquête commence au relais de poste de Montgeron où deux servantes avaient remarqué, la veille, 4 hommes semblant attendre quelque chose. On retrouve également assez vite le loueur des chevaux utilisés par les bandits et notamment on identifie un certain Couriol et 3 complices : Durochat, Rossi et Vidal.. Les cavaliers seraient remontés sur Paris, et l'un d'eux porte un éperon argenté réparé avec une ficelle.

Six hommes sont rapidement appréhendés : Couriol, Guénot, Richard, Bruer, Bernard et Lesurques.

Étienne Couriol, représentant de commerce, parti à Troyes pour des raisons commerciales, est retrouvé par les différents relais de poste. Il est arrêté avec sa maîtresse à Château-Thierry. On découvre un cinquième du butin dans sa voiture.

Richard, apprenti bijoutier et receleur connu de la police, chez qui Couriol s'est réfugié le lendemain du crime et qui se trouve être également une connaissance d'un certain Guénot. C'est lui qui devait écouler discrètement le butin et qui a probablement recruté l'équipe des agresseurs.

Guénot, originaire de Douai et logeant chez Richard, est appréhendé peu après en compagnie de son camarade Joseph Lesurques (ce dernier déclare qu'il l'aurait accompagné alors qu'ils venaient de retrouver son ami d'enfance Guénot le jour même sur le Pont-Neuf). Ils sont formellement reconnus par deux servantes, convoquées car témoins de l'affaire et attendant dans la même antichambre que les deux hommes, qui disent les avoir vus dans un restaurant le soir du braquage.

Les témoins de Lesurques et un alibi fournit par un ami bijoutier (registre de comptes, présentant une transaction le lendemain du crime) ne suffisent pas à lever les doutes.

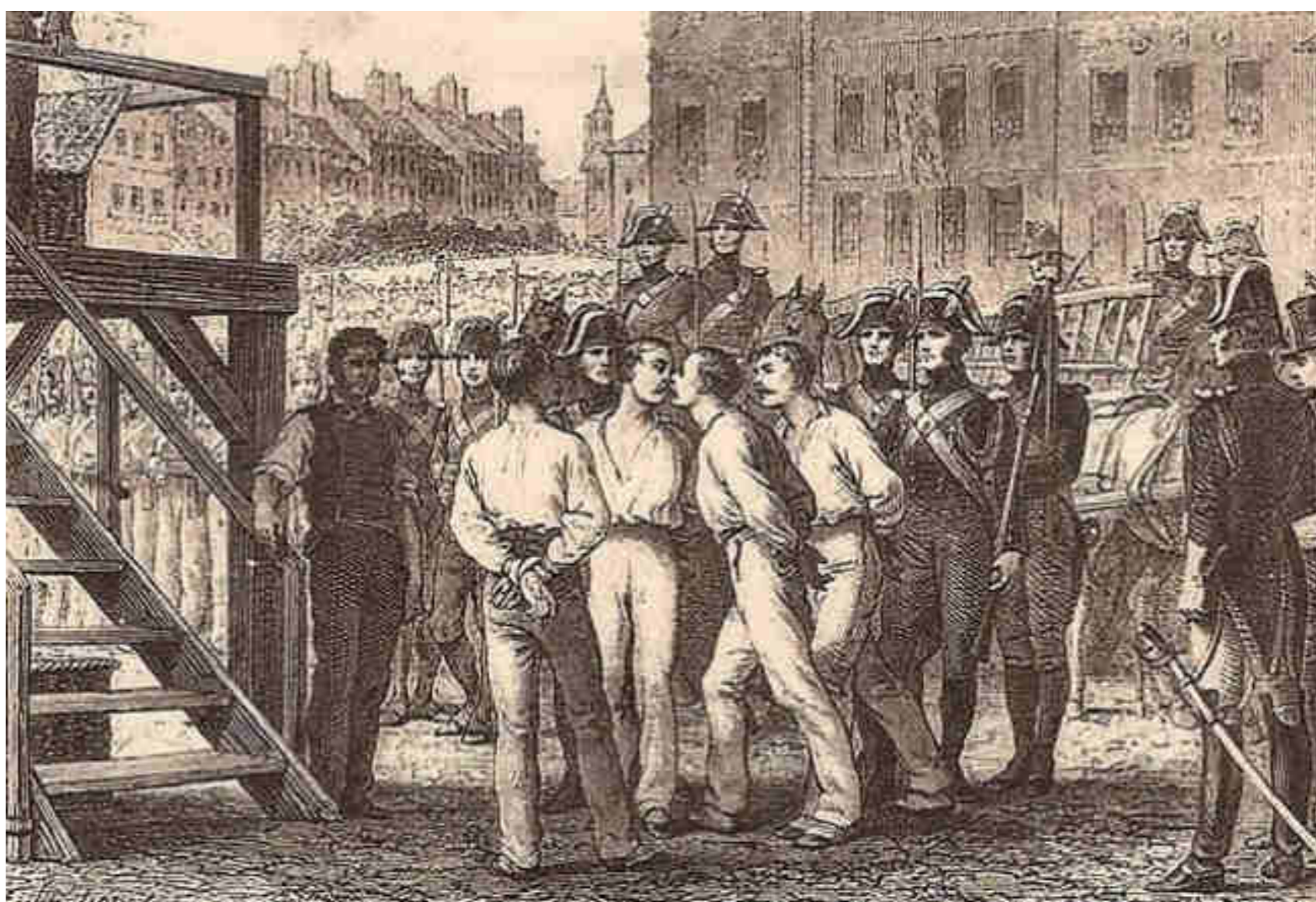
Couriol déclare tardivement, après le verdict, que Lesurques est totalement étranger à l'affaire et qu'il se trouve victime d'une ressemblance malencontreuse avec le véritable complice des voleurs assassins, toujours en fuite. Couriol réaffirme ses dires jusque sur l'échafaud.

La lettre d'adieu de Joseph Lesurques à sa femme est ainsi rédigée :

« Ma bonne amie, quand tu liras cette lettre, je n'existerai plus ; un fer cruel aura tranché le fil de mes jours qui devraient être tous à toi et que je t'avais consacrés avec tant de plaisir, mais telle est la destinée qu'on ne peut fuir en aucun cas : je devrais être assassiné juridiquement. »

À l'issue du procès, Couriol, Bernard, Richard et Lesurques sont déclarés coupables. Lesurques est donc guillotiné le 3 octobre 1796, comme ses complices condamnés à la peine capitale, sauf Richard, condamné au bagne pour recel et Guénot acquitté car innocenté par le témoignage d'un policier.

Le juge Daubanton, responsable de la première instruction, rouvre l'enquête cinq ans plus tard. On arrête en effet en 1800 un nommé Dubosq, bijoutier désigné par Couriol alors en prison comme un de ses complices. Ce Dubosq, qui présente selon les témoins de l'époque une ressemblance avec Joseph Lesurques, aurait porté lors de l'attaque une perruque blonde de la même couleur de cheveux que Lesurques. Un seul des témoins se rétracte et désigne Dubosq à la place de Lesurques. Pendant son procès, Dubosq nie toute participation mais confirme sur l'échafaud avant d'être guillotiné l'innocence de Lesurques.



# LES GRANDES ENQUÊTES DE L'HISTOIRE LOCALE



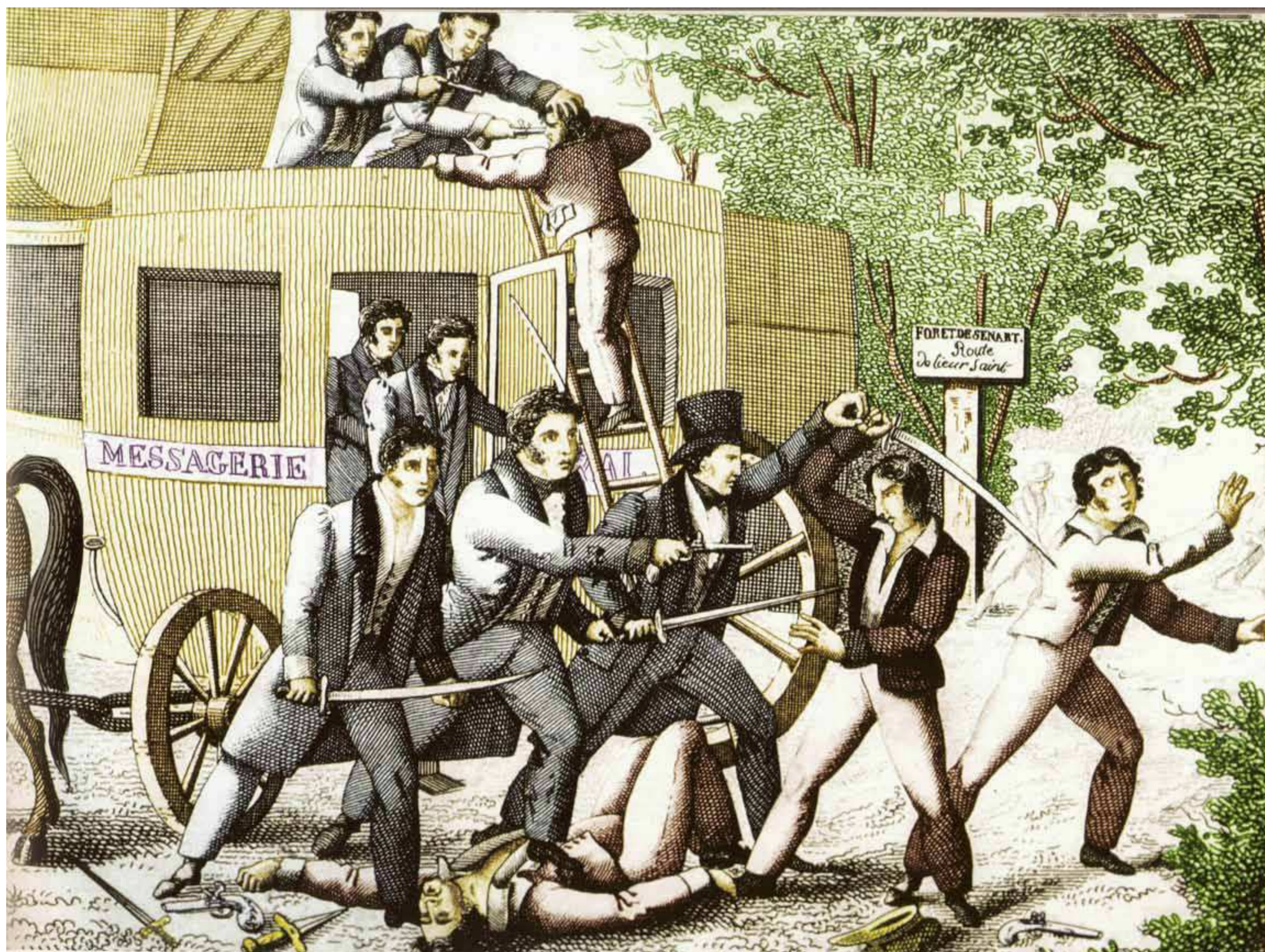
## Vidocq en forêt de Sénart



VILLE DE SOISY  
SUR  
SEINE

# Un peu d'histoire locale !...

## L'AFFAIRE DE LA FORÊT DE SÉNART



Eugène-François Vidocq, chef de la Sûreté, en 1811, sur une dénonciation, arrête des brigands sur la route de Lieusaint, en forêt de Sénart. Cette arrestation mettant en danger la vie de quatre innocents fut instrumentalisée par ses ennemis...

**Extrait des «Les véritables mémoires de Vidocq» par François-Eugène VIDOCQ**

«La Sûreté est avertie que des malfaiteurs s'apprêtent à attaquer la diligence dans la forêt de Sénart...»

«...A l'heure du départ, je monte dans la diligence où mes agents ont déjà pris place. Il n'y a que quatre personnes qui n'appartiennent pas à la police. On se met en route. Arrivés sur le petit chemin de Lieusaint, la diligence est attaquée, ainsi que nous nous y attendions. Mes agents répondent, à l'injonction qui leur est faite de mettre pied à terre, par une décharge de coups de pistolets...»

«... Les agresseurs ripostent et prennent aussitôt la fuite. Je saute de voiture pour me mettre à leur poursuite mais, ayant fait un faux pas, je roule dans un fossé et je me démetts le bras droit...»

«...On parvint à les arrêter dans les fossés de Vincennes où ils avaient trouvé refuge...»

«...On m'a accusé d'imprudence dans cette affaire. C'en était une que d'exposer quatre voyageurs, mais il importait de prendre en flagrant délit d'attaque à main armée une bande de criminels, et je n'avais pas le choix.»

# QUI EST VIDOCQ ?

**Eugène-François Vidocq**, né le 24 juillet 1775 au 222, rue du Miroir-de-Venise à Arras, France, et mort le 11 mai 1857 au 2 rue Saint-Pierre-Popincourt à Paris (actuellement 82 rue Amelot), était un policier avant d'être aventurier et détective français. Forçat évadé du bagne, il fut également chef de la police de sûreté. À la tête de cette brigade de sûreté, d'abord officieuse et qui deviendra par la suite le service de sûreté de la préfecture de police de Paris, ancêtre de la direction régionale de la police judiciaire parisienne, il est le père de la police judiciaire. Il est également le fondateur de la toute première agence de détective privé de l'histoire.

## Le bagne

Fils de boulanger, François Vidocq commet divers larcins au cours de son enfance. Sa forte taille (à 12 ans, il a une taille d'adulte) lui rend la besogne facile. À l'âge de 16 ans, il quitte Arras après avoir volé ses parents, puis est arrêté et s'engage dans l'armée révolutionnaire. Il se bat alors à Valmy et à Jemappes puis déserte l'armée. Il en est renvoyé en 1793. Il poursuit alors une vie aventureuse de voleur et d'escroc entre Paris et le nord de la France.

**Le 27 décembre 1796, il est condamné par le tribunal criminel de Douai à huit ans de travaux forcés** pour « faux en écritures publiques et authentiques ». À Bicêtre, où il sera initié à la savate par Jean Goupil, il est incorporé dans la chaîne de Brest, un groupe de forçats destiné au bagne de ce port. Le voyage, particulièrement éprouvant, dure vingt-quatre jours. Vidocq en profite pour tenter une première évasion en forêt de Compiègne. Ce premier échec ne le décourage pas. La chaîne de forçats parvient à Brest, le 24 nivôse An VI (13 janvier 1798). La chaîne fait halte à l'entrée de Brest, à l'hôpital de Pontanézen, où on procède au déferrement des bagnards. Vidocq essaie à nouveau de fausser compagnie à ses gardiens, mais il se foule les deux pieds en tentant de sauter le mur d'enceinte.

Trois semaines plus tard, il entre au bagne. Le registre matricule du bagne le décrit ainsi: « 22 ans, taille de 5 pieds, 2 pouces, 6 lignes (environ 1m 69, selon les anciennes unités de mesure françaises); cheveux, sourcils châains clairs, barbe de même ; visage ovale bourgeonné ; les yeux gris, le nez gros ; bouche moyenne, menton rond et fourchu, front bas, ayant une cicatrice à la lèvre supérieure côté droit ; les oreilles percées. »

Huit jours après son arrivée, il réussit à se procurer des vêtements de matelot qu'il dissimule dans l'arsenal où il travaille. Ayant réussi à se changer subrepticement, il quitte Brest sans être inquiété.

De nouveau arrêté en 1799, il est cette fois envoyé au bagne de Toulon, d'où il s'évade encore une fois, le 6 mars 1800. Il acquiert de cette façon auprès des gens du milieu un respect et une notoriété sans égal.

## La Sûreté

**En 1809 il propose ses services d'indicateur à la police de Paris.**

**En 1811 le préfet le place officieusement** (il ne le sera officiellement qu'une fois gracié en 1818) **à la tête de la Brigade de Sûreté**, un service de police dont les membres sont d'anciens condamnés et dont le rôle est de s'infiltrer dans le « milieu ». Excellent physionomiste, il repère, même grimée, toute personne qu'il a préalablement dévisagée (ayant vu cette personne une fois, il la reconnaît au premier regard). Il excelle lui-même dans l'art du déguisement.

Ses nombreux succès et ses méthodes peu orthodoxes lui apportent autant d'admirateurs que de détracteurs. Ses hommes revendiquent trois fois plus de captures que les policiers classiques entre 1811 et 1827. Ces derniers tentent alors par tout moyen de déstabiliser Vidocq.

Ses ennemis se trouvent dans la pègre mais aussi au pouvoir. Par deux fois, ses supérieurs le font démissionner. Plusieurs personnes arrêtées par Vidocq l'accusent d'avoir monté les coups pour ensuite arrêter ceux qui y ont participé et, de cette manière, prouver son efficacité dans la lutte contre le crime. La justice ne retient pas ces allégations, cependant Vidocq est démis de ses fonctions.

## Le Bureau de renseignements pour le commerce

En 1827, Vidocq quitte donc ses fonctions de chef de la Sûreté. Il s'installe à Saint-Mandé, près de Paris, et crée une petite usine de papier. Il invente le papier infalsifiable.

**En 1828, il publie des Mémoires** qui connaissent un grand succès, et qui inspirent notamment à Honoré de Balzac son personnage de Vautrin. Ruiné par son affaire d'usine de papier, il occupe à nouveau durant sept mois le poste de chef de la sûreté en 1832, puis quitte définitivement le service public et fonde, en 1833, **le Bureau de renseignements pour le commerce, la première agence de détectives privés**, qui fournit aux commerçants, moyennant finance, des services de renseignement et de surveillance économique, ainsi que des informations sur les conjoints volages.

**Âgé de 81 ans, François Vidocq meurt à Paris des suites du choléra, le 11 mai 1857**, au 82 rue Amelot (anciennement 2 rue Saint-Pierre-Popincourt)6. Il a été enterré au cimetière du Père-Lachaise (tombe relevée).



**Le personnage de Vidocq fut rendu célèbre par la série «Les Nouvelles Aventures de Vidocq» interprétée par Claude Brasseur (13 épisodes - 1971/1973)**

# LES GRANDES ENQUÊTES DE L'HISTOIRE LOCALE

## Ravachol et le vol de Soisy-sous-Etiolles



VILLE DE SOISY  
SUR  
SEINE

# Un peu d'histoire locale !...

## LE VOL DE SOISY-SOUS-ETIOLLES



Dans la nuit du 14 au 15 février 1892, 360 cartouches de dynamite, 3 kilogrammes de poudre, 100 mètres de mèche et 1 400 capsules d'amorces, sont dérobés dans une carrière de Soisy-sous-Etiolles (aujourd'hui Soisy-sur-Seine).

L'enquête, confiée au parquet de Corbeil, se dirige rapidement vers les milieux anarchistes parisiens. La police les soupçonne de préparer des attentats contre l'ambassade d'Espagne et lors des manifestations du 1er mai.

Le 23 février, la police perquisitionne chez de nombreux militants anarchistes, dont Jean Grave, administrateur du journal *Le Révolté*, Constant Martin et Émile Pouget. Ces premières perquisitions donnent peu de résultats, sauf chez Benoit Chalbrey et Bordier, où elle découvre plusieurs cartouches de dynamite provenant du vol de **Soisy-sous-Etiolles**.





# QUI EST RAVACHOL ?

François Claudius Koëningstein est né le 14 octobre 1859 à Saint-Chamond (Loire). Marie Ravachol, sa mère, est «moulinière en soie». Son père, Jean-Adam Koëningstein, dit « L'Allemand », originaire des Pays-Bas, et employé comme lamineur aux forges d'Izieux. Ravachol est confié à une nourrice jusqu'en 1862, puis dans un hospice jusqu'à l'âge de six ou sept ans. Son père, violent avec sa femme, abandonne bientôt le foyer conjugal pour retourner aux Pays-Bas où il décède l'année suivante de maladie. Ne pouvant subvenir seule aux besoins de 4 enfants, Marie Ravachol place son fils dans une ferme. Dès ses huit ans, il travaille dur pour subvenir aux besoins de sa famille. Il est tour à tour berger, mineur, cordier, chaudronnier avant de trouver à 16 ans une place à Saint-Chamond comme apprenti teinturier chez Richard et Puteau.

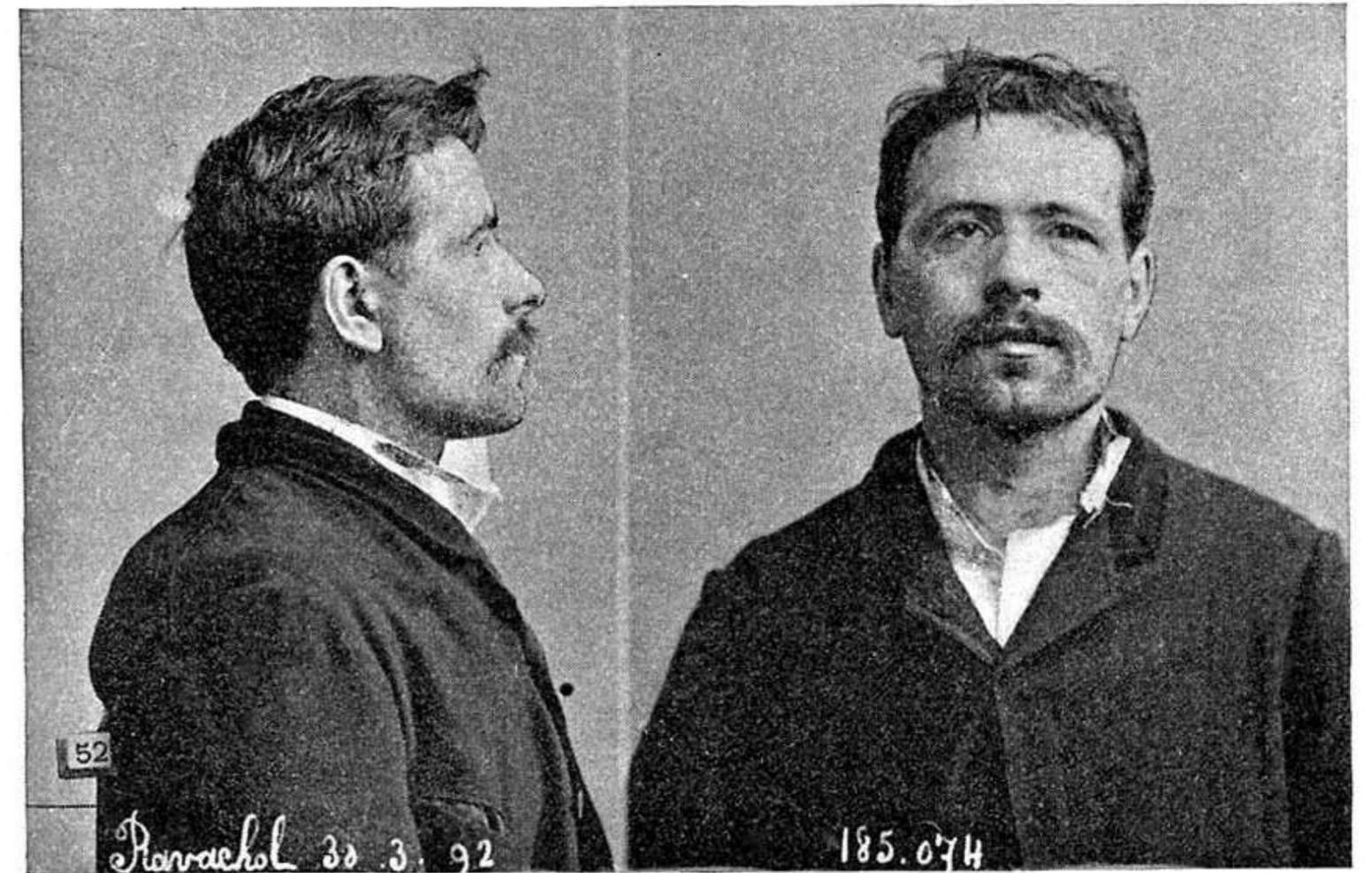
À 18 ans, Ravachol entame la lecture du livre «Le Juif errant» d'Eugène Sue et commence à se détacher des idées religieuses. Après une conférence donnée par Paule Minck, en 1881 à Saint-Chamond, il les abandonne totalement. Il assiste aux conférences de Léonie Rouzade et de Charles-Edme Chabert, s'intéresse à la presse socialiste : Le Proletariat et Le Citoyen de Paris. Il entre dans un Cercle d'études sociales où il rencontre Toussaint Bordat et Régis Faure, tous deux militants anarchistes. Ravachol devient « anarchiste ».

Il se retrouve sans travail, dans la misère, et commence par voler des poules pour nourrir sa famille. Vers 1888, il joue de l'accordéon dans les bals pour un cachet de cinq francs par soirée. Il s'adonne à la contrebande d'alcool, puis à la fabrication de fausse monnaie et, à partir de mars 1891, au cambriolage.

Dans la nuit du 14 au 15 mai 1891, à Terrenoire, il profane la sépulture de la baronne de la Rochetaillée dans le but de dépouiller le cadavre de ses bijoux. Mal renseigné, il ne trouve aucun bijou.

Le 18 juin 1891, à Chambles, il tue et dévalise Jacques Brunel, un ermite de 93 ans. Sans ressources mais non sans fortune, le vieillard amassait les dons tout en vivant dans une extrême pauvreté. Le crime est découvert, la police identifie rapidement l'assassin et le 27 juin tend une souricière à Ravachol. Arrêté par le commissaire Teychené et cinq inspecteurs, il parvient à s'enfuir. Activement recherché par la police, il met en scène son suicide le 13 juillet, puis se rend à Barcelone chez Paul Bernard, anarchiste condamné par contumace. À Barcelone, Ravachol s'exerce avec d'autres compagnons à la fabrication d'explosifs, avant de rejoindre Paris en août 1891 sous le nom de Léon Léger. Il trouve alors refuge chez Charles Chaumentin, qui le fait entrer à la Chambre syndicale des hommes de peine. Puis Ravachol loue une chambre à L'Île-Saint-Denis, au 2 quai de la Marine. Il est apprécié par la famille Chaumentin. Il apprend à lire à leur fille qui l'appelle « cousin Léon ». Il rencontre Auguste Viard, et deux compagnons qui lui racontent le procès de Clichy. Révoltés par la férocité des policiers et des magistrats lors de l'Affaire de Clichy, Ravachol, Charles Achille Simon dit « biscuit », Charles Ferdinand Chaumentin dit « Chaumartin », Joseph Marius Beala dit « Jas-Béala » ou « Joseph Marius » et sa compagne Rosalie Mariette Soubert dite « Mariette Soubère », décident de passer à l'action et organisent plusieurs attentats.

I. — Observations anthropométriques.					
taille 1 <sup>m</sup> 66.6	long <sup>r</sup> 18.8	ped g. 27.9	n° de cl. 3	Agé de 32	
voûte	long <sup>r</sup> 16.0	médus g. 12.0	aur <sup>e</sup> r o r m	né le 14 Octobre 18 59	
enverg. 1 <sup>m</sup> 76	long <sup>r</sup> 6.6	auric <sup>e</sup> g. 9.9	pér <sup>e</sup> and f verd	à S <sup>t</sup> Chamond	
buste 0 <sup>m</sup> 87.2	long <sup>r</sup> 3.5	coudée g. 46.8	part <sup>e</sup>	dép <sup>t</sup> Loire	
				age app <sup>r</sup>	



II. — Renseignements descriptifs.					
Arc <sup>es</sup>	Racine (prof)	hord. 0.	S. — P. — o.	barbe none	Pig <sup>e</sup>
inclin <sup>s</sup> h	dos car base nr	lob. c.	a. — m. — D.	chvx d	Color <sup>e</sup> Sang <sup>e</sup>
Haut <sup>r</sup> g	Haut <sup>r</sup> Saillie Larg <sup>r</sup>	a trg. i.	p. — r. — D.	Car <sup>e</sup> L <sup>e</sup> i	Ceint <sup>e</sup>
Larg <sup>r</sup> m	m 1 m 1 g	pli. s.	s. ; f. ; e.	traits caract <sup>e</sup>	
part <sup>e</sup>	part <sup>e</sup>	part <sup>e</sup>		sig <sup>r</sup> dressé par M. Debrau	



## L'AFFAIRE DE CLICHY



Ravachol est l'instigateur de deux attentats contre les magistrats impliqués dans l'Affaire de Clichy. Le 1er mai 1891, jour de la fusillade de Fourmies, une trentaine de manifestants improvisent un défilé allant de Levallois-Perret à Clichy, drapeau rouge en tête.

Un peu avant trois heures, alors que le drapeau est roulé et que les manifestants se dispersent, le commissaire Labussière donne l'ordre de s'emparer de l'emblème. C'est l'incident, des coups de feu sont échangés et des agents de police légèrement blessés.

Trois anarchistes sont aussitôt arrêtés, dont Louis Leveillé, lui-même blessé par balle. Dès leur arrivée au poste, ils subissent un violent passage à tabac, ce qui révolte les anarchistes. Lors de leur procès, le 28 août de la même année, l'avocat général Bulot requiert la peine de mort contre l'un des prévenus. Le verdict est sévère : Henri Louis Decamps est condamné à cinq ans de prison, Charles Auguste Dardare à trois ans, Louis Leveillé est acquitté. D'abord occultée par la fusillade de Fourmies, l'affaire est suivie avec plus d'intérêt par les journaux anarchistes. La Révolte, met en valeur l'attitude exemplaire de Henri Louis Decamps lors de son procès ainsi que les violences subies par ses compagnons.

Sébastien Faure édite une brochure sur les débats judiciaires intitulée L'anarchiste en cour d'assises. La brutalité policière et les condamnations sont perçues comme un défi par les anarchistes. Avec la complicité de quelques compagnons, Ravachol décide de le relever.

# LES ATTENTATS

## Attentat du boulevard Saint-Germain

Leur première cible est le commissariat de Clichy, mais devant les difficultés d'approche, le groupe renonce. Est donc visé le conseiller Edmond Benoît, Président des assises lors de l'Affaire de Clichy. Charles Simon part reconnaître les lieux, un immeuble situé au 136 boulevard Saint-Germain à Paris, sans parvenir à trouver l'étage où habite le conseiller. Le concierge, Augustin Pinot, interrogé par Charles Simon, refuse de le renseigner.

Le 11 mars, vers 18h, le groupe passe à l'action. Au tramway, pour passer les préposés chargés de l'octroi, Mariette Soubère dissimule la marmite sous ses jupes. Le groupe passé, elle quitte ses trois compagnons. Au niveau des Bouffes du Nord, Ravachol congédie Charles Simon et Joseph Beala. Arrivé devant l'immeuble, Ravachol, armé de deux pistolets, entre et dépose la bombe sur le palier du premier étage. Il allume la mèche, redescend et, au moment même où il gagne le trottoir, la bombe explose. « J'ai cru que la maison me tombait dessus ! », déclara Ravachol lors de son procès. Une personne est blessée. Au 4ème étage, le Conseiller Benoît est indemne.

Le 13 mars, Ravachol et ses compagnons envisagent un nouvel attentat, cette fois contre l'avocat général Bulot. Ravachol et Charles Simon se chargent de préparer une nouvelle bombe, composée de 120 cartouches de dynamite.

La police est sur les dents. Elle diffuse le signalement de Ravachol à la presse et insiste sur la cicatrice qu'il porte à la main gauche : « Taille 1 m 66, envergure 1 m 78, maigre, cheveux et sourcils châtain foncés, barbe châtain foncé, teint jaunâtre, visage osseux, nez assez long, figure allongée, front bombé et assez large, aspect maladif. Signes particuliers : cicatrice ronde à la main gauche, au bas de l'index, près du pouce ; deux grains de beauté sur le corps : un sur la poitrine gauche, un sous l'épaule gauche »

Dénoncés par une indicatrice anonyme, Charles Simon et Charles Chaumentin sont interpellés le 17 mars. Ravachol parvient à échapper à la police et à rejoindre Saint-Mandé. Il coupe sa barbe, et décide de maintenir l'attentat contre Bulot. Charles Chaumentin fait un portrait de Léon Léger qui permet de reconnaître, grâce à l'anthropométrie judiciaire, qu'il s'agit de Ravachol.

## Attentat de la rue de Clichy

Le 27 mars, à 6 h 20, il prend l'omnibus pour se rendre rue de Clichy où il arrive vers huit heures. Il dépose la bombe au numéro 39 de cette rue, au deuxième étage. Il a parcouru cinquante mètres quand la bombe explose. Sept personnes sont blessées, l'immeuble est ravagé. Les dégâts sont évalués à 120 000 francs.

Après l'attentat, Ravachol prend l'omnibus Batignolles-Jardin des plantes pour constater les dégâts causés par la bombe. Mais le transport en commun est détourné de son trajet habituel et Ravachol ne peut rien voir. Vers 11 heures, il s'arrête au restaurant Véry, situé au 24 boulevard de Magenta, et fait la connaissance de Jules Lhérot, garçon de café et beau-frère du patron. Jules Lhérot émet quelques critiques à propos du service militaire et Ravachol en profite pour lui exposer les théories anarchistes et antimilitaristes. Il lui parle également de l'explosion qui vient d'avoir lieu. Intrigué par un homme qu'il trouve suspect, Jules Lhérot laisse néanmoins partir Ravachol.



# ARRESTATION, PROCÈS ET EXÉCUTION

**Le 30 mars 1892, Ravachol retourne au restaurant Véry.** Alarmé par les propos tenus quelques jours plus tôt et reconnaissant en lui l'auteur des attentats décrit par la presse, Jules Lhérot alerte la police. Ravachol est interpellé avec difficulté par le commissaire Dresch et une dizaine d'agents de police.

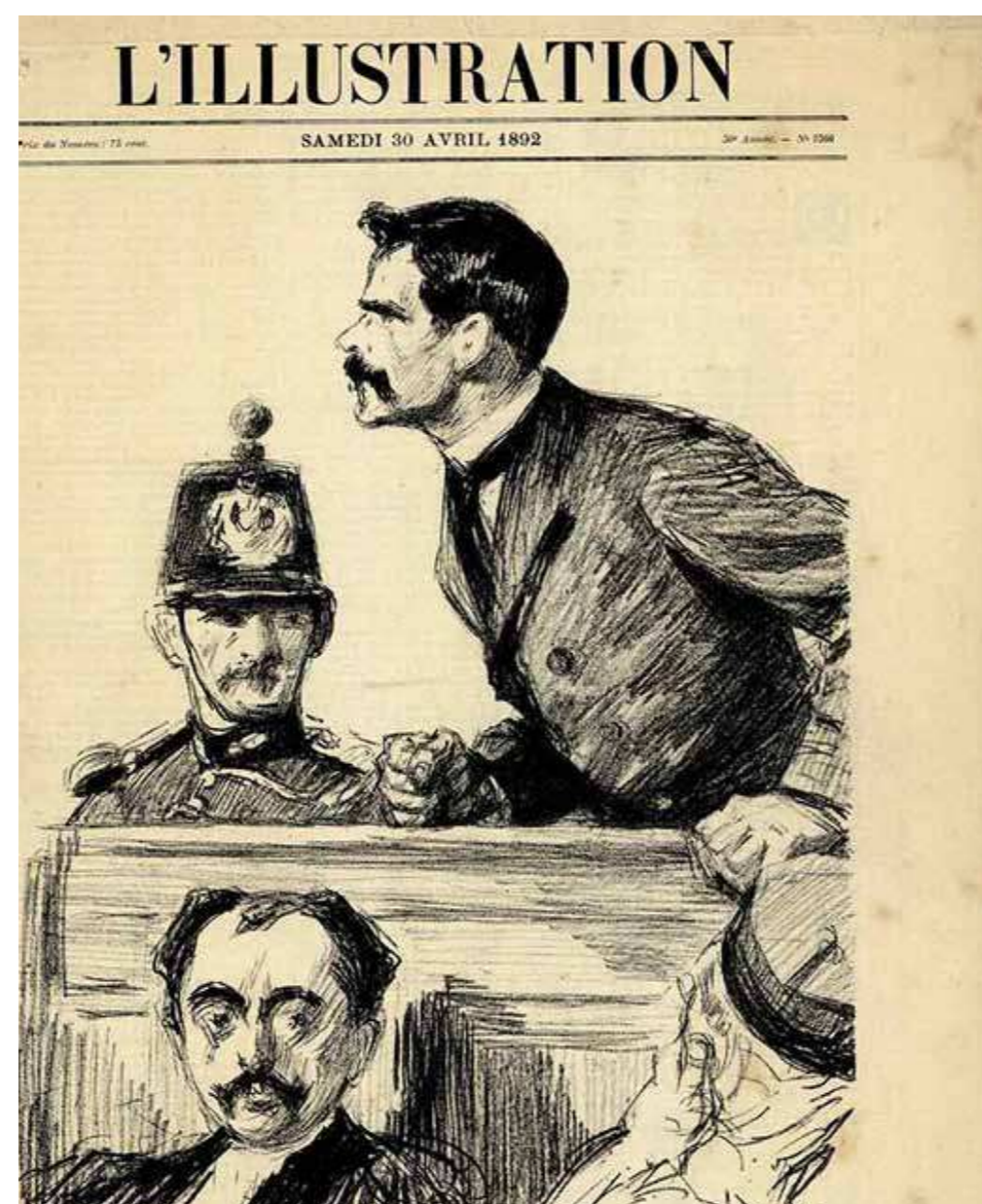
**Le 25 avril**, veille de son procès, une bombe est dissimulée au restaurant Véry et explose, tuant le patron et un client.

Après deux procès (l'un devant la Cour d'Assises de la Seine, l'autre devant la Cour d'Assises de la Loire), **Ravachol est condamné à mort.** Il accueille le verdict au cri de « Vive l'anarchie ! » Le président des assises lui refuse le droit de lire une dernière déclaration qu'il remet à son avocat, maître Lagasse :

« Je souhaite que les jurés qui, en me condamnant à mort, viennent de jeter dans le désespoir ceux qui m'ont conservé leur affection, portent sur leur conscience le souvenir de leur sentence avec autant de légèreté et de courage que moi j'apporterai ma tête sous le couteau de la guillotine. »

**Ravachol est exécuté le 11 juillet 1892, à Montbrison**, par le bourreau Louis Deibler. Il refuse l'assistance de l'aumônier et chante Le père Duchesne en allant vers la guillotine. Ses dernières paroles sont « Vive la ré... » au moment où le couperet tombe.

Le télégramme partiellement chiffré de l'annonce de l'exécution le traduit par « Vive la république ! » Il semble plus juste de penser avec Jean Maitron que ses dernières paroles furent « Vive la révolution ! » ou « Vive la révolution sociale ! » comme le firent de nombreux anarchistes avant et après lui.



# LES GRANDES ENQUÊTES DE L'HISTOIRE LOCALE

1-3-09-9  
0718

## La bande à Bonnot, à Soisy ?



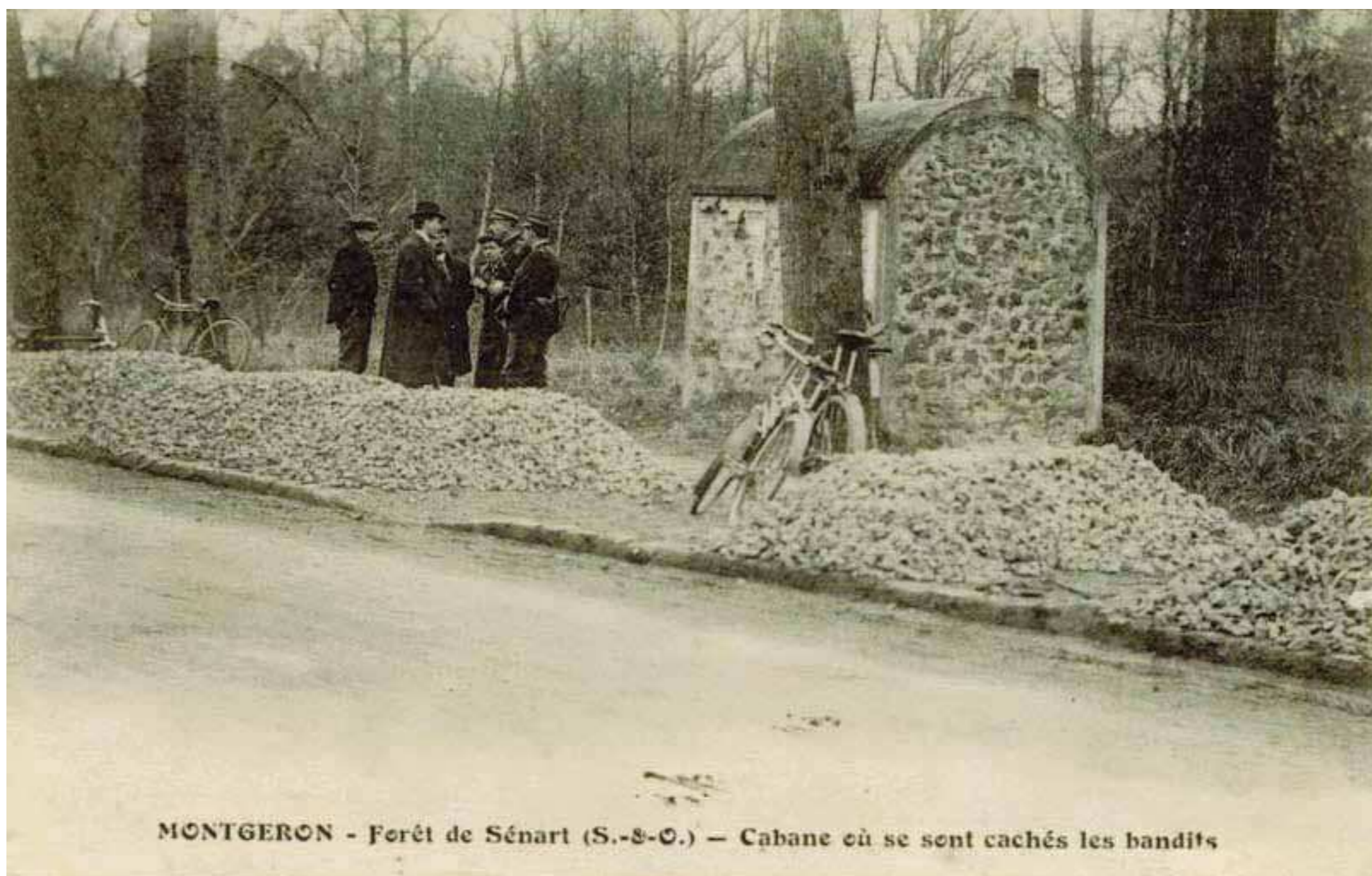
VILLE DE SOISY  
SUR SEINE

# Un peu d'histoire locale !...

## GUET-APENS EN FORÊT DE SÉNART

Le 25 mars 1912, le trio habituel Bonnot, Garnier, Callemin, accompagnés de Monnier, Valet et Soudy, se prépare à voler une limousine De Dion-Bouton dont ils ont appris qu'elle devait être livrée sur la Côte d'Azur.

**L'attaque se passe, en forêt de Sénart, à Montgeron.** Bonnot placé au milieu de la route agite un mouchoir. Lorsque la voiture s'arrête, le reste de la bande surgit. Croyant que le chauffeur allait sortir une arme, Garnier et Callemin l'abattent, ainsi que le propriétaire de la voiture. Selon celui-ci, qui survit à ses blessures, Bonnot aurait crié au milieu de la fusillade « Arrêtez ! Vous êtes fous ! Arrêtez ! ». Dans la foulée, la bande décide de se rendre à la succursale de la Société générale à Chantilly pour un braquage improvisé. Surgissant dans la banque, Garnier, Callemin, Valet et Monnier abattent deux employés, entassent des rouleaux d'or et billets de banque dans un sac, puis regagnent la voiture que Bonnot fait promptement démarrer. Les gendarmes sont alertés, mais ne disposant que de vélos et de chevaux, ils doivent laisser la bande s'enfuir.



## UNE «PLANQUE» À SOISY ?



20 rue des Meillottes : Cette demeure aux volets roses aurait été temporairement la cache de la «bande à Bonnot»

La tradition orale nous dit que l'histoire de Jules Joseph Bonnot et de notre région est étroitement liée. Après deux «attaques» à **Montgeron** et à **thiais**, et les «planques» à **Ivry-sur-Seine**, puis à **Chosiy-le-Roi**, le récit de cette «bande» semble s'écrire aussi à **Soisy-sur-Seine**. Cet épisode «Soiséen» nous est conté par Elisabeth Brigaud, Soiséenne de 79 ans. Nous l'avons rencontré :

- **Quel est le lien entre la «Bande à Bonnot» et Soisy-sur-Seine ?**

«Le lien, c'est ma maison, située au 20 rue des Meillottes, à Soisy.

- **Qui vous a rapporté cette histoire ?**

«Cette histoire me vient de mon père, qui a acheté cette maison dans les années 1920/25. Lui même, la tenait des propriétaires précédents...»

- **Racontez-nous ?**

«A l'époque de la «Bande à Bonnot», cette maison était une «Auberge-Epicerie» qui devait se nommer «Les Tilleuls», si ma mémoire est bonne. C'est là que, durant leur fuite, alors qu'ils fuyaient en forêt de Sénart, les membres de la célèbre bande se seraient réfugiés quelques temps. C'est en tout cas ce que l'on se raconte de générations en générations...»



# QUI ÉTAIT JULES JOSEPH BONNOT ?

Jules Joseph Bonnot naît à Pont-de-Roide (Doubs) le 14 octobre 1876. Sa mère meurt le 23 janvier 1887 à Besançon alors qu'il n'a que dix ans. Le père de Jules, ouvrier fondeur, analphabète, doit alors assumer seul l'éducation du garçon. Les études de ce dernier se passant mal, il abandonne vite l'école.

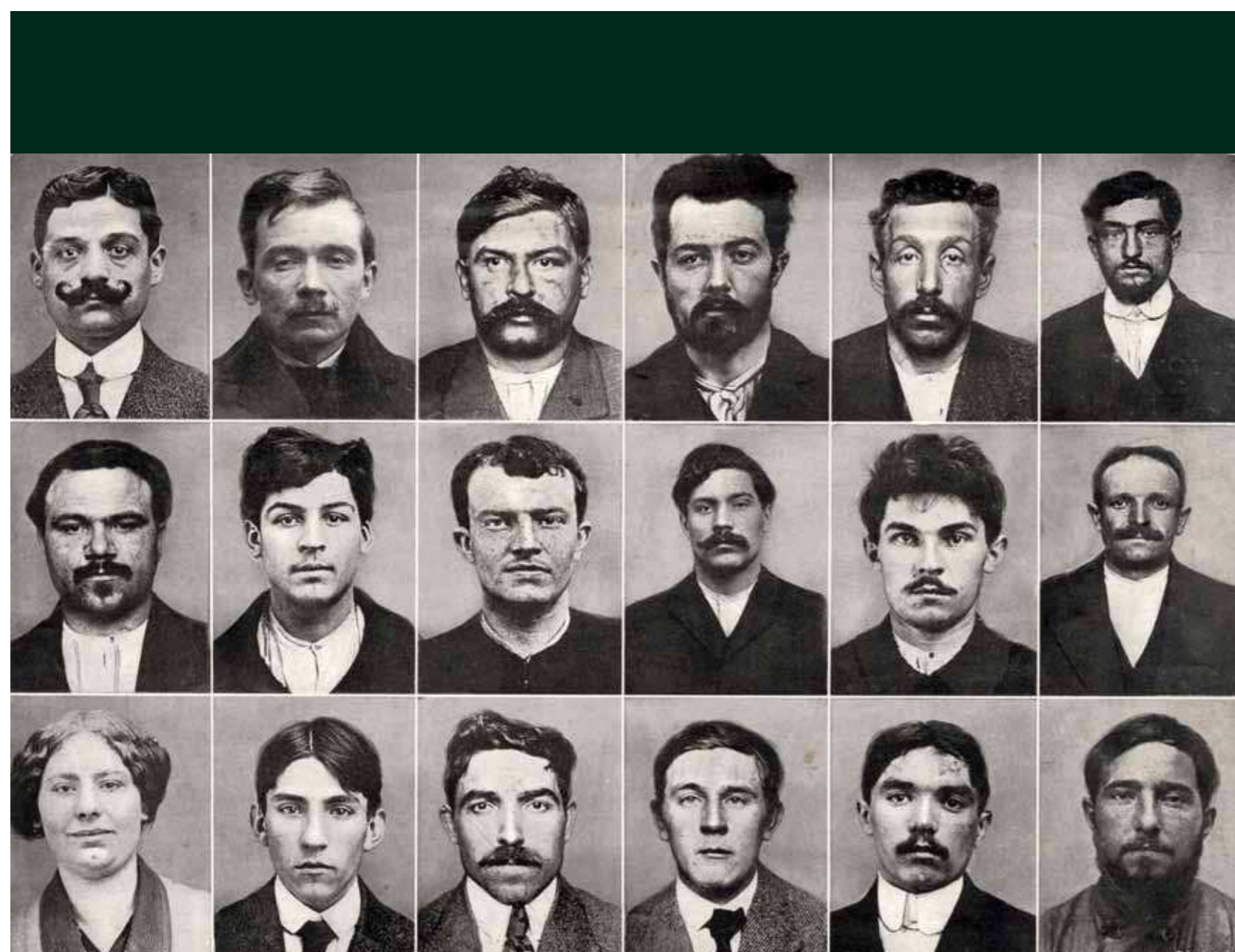
À quatorze ans, il entre en apprentissage. Il n'est pas très motivé par ce travail pénible et se dispute souvent avec ses patrons successifs. **En 1891, à quinze ans, Bonnot est condamné pour la première fois pour pêche avec engin prohibé, puis en 1895 à la suite d'une bagarre dans un bal.** Il se marie après son service militaire en 1901 avec Sophie, une jeune couturière, avec laquelle il part pour Genève. Son frère aîné Justin Louis se suicide par pendaison en 1903 à la suite d'une déception amoureuse

C'est à la Belle Époque que **Bonnot commence à militer pour l'anarchisme.** Il se fait renvoyer des chemins de fer de Bellegarde à suite de son engagement syndical et politique, désormais plus personne n'accepte de l'engager. Après un séjour en Suisse d'où il est expulsé, il retrouve rapidement un emploi chez le grand constructeur automobile Berliet de Lyon. En février 1904 sa femme accouche de son fils Louis Justin. Les convictions politiques de Bonnot restent vivaces : dénonçant les injustices et menant des grèves, il s'attire les foudres des patrons. Il décide alors de quitter Lyon pour Saint-Étienne. Dès cette époque, il est fiché par la police comme « très violent et méchant ».

À Saint-Étienne, il perd sa famille et son emploi. Son engagement est toujours plus fort. Il devient un chômeur miséreux. **De 1906 à 1907, il commet quelques casses avec Platano, son bras droit, s'exerçant notamment à l'ouverture de coffres forts, ce qui lui permet d'ouvrir deux ateliers de mécanique à Lyon.** En 1910, il se rend à Londres pour y rencontrer des cellules anarchistes et **serait devenu le chauffeur de Sir Arthur Conan Doyle.** Edmond Locard rapporte, quant à lui, que Conan Doyle, alors qu'il visitait son laboratoire de police scientifique à Lyon, tomba en arrêt devant un portrait de Bonnot et s'écria : « Mais c'est Jules, mon ancien chauffeur ! ».



## LA BANDE À BONNOT



Fin novembre 1911, Bonnot rencontre au siège du journal *l'Anarchie*, dirigé par Victor Serge, plusieurs sympathisants anarchistes qui vont devenir ses complices, dont les deux principaux, Octave Garnier et Raymond Callemin dit « Raymond-la-science ». D'autres joueront un rôle moindre dans l'affaire : Élie Monnier dit « Simentoff » (ou Symentoff), Édouard Carouy, André Soudy, ainsi qu'Eugène Dieudonné, dont le rôle exact n'a jamais réellement été établi. Adeptes de la reprise individuelle, tous ont déjà commis de menus larcins, et brûlent de passer à l'étape supérieure. L'arrivée de Bonnot joue un rôle de déclencheur. Bien que l'idée de chef répugne aux anarchistes, Bonnot, plus âgé, plus expérimenté dans le crime, va virtuellement jouer ce rôle.

### Le braquage de la Société générale

Le 14 décembre 1911, Bonnot, Garnier et Callemin volent une automobile qu'ils comptent utiliser pour leurs projets. Bonnot a choisi une limousine Delaunay-Belleville verte et noire de 12 CV, modèle 1910, marque de luxe qu'il sait fiable et rapide.

Le 21 décembre 1911, à 9h, devant le 148 rue Ordener à Paris, Bonnot, Garnier, Callemin et peut-être un quatrième homme se présentent à la rencontre d'Ernest Caby, garçon de recette de la Société générale, et de son garde du corps, Alfred Peemans. Lorsqu'ils les aperçoivent, Garnier et Callemin se précipitent hors de la voiture, Bonnot restant au volant. Garnier fait feu à deux reprises sur l'encaisseur qui s'effondre, grièvement blessé. Callemin ramasse sa sacoche, et tous deux s'enfuient en direction de la voiture, malgré l'intervention de passants que Bonnot tente de disperser en tirant en l'air. Enfin, Bonnot démarre, et la bande prend la fuite.

C'est la première fois qu'une voiture est utilisée pour commettre un braquage, et l'événement a un retentissement considérable, accru par la blessure grave de l'encaisseur. Le lendemain l'événement fait la une des journaux qui surnomme les braqueurs « la bande en automobiles » ou « les bandits tragiques ». La bande déchantée pourtant en découvrant le faible butin. La police découvre que le braquage est lié au milieu anarchiste.

Une semaine environ après le braquage de la Société générale, Garnier et Callemin trouvent refuge quelques jours chez Victor Serge. Bien que n'approuvant pas les méthodes de la bande, il les héberge par solidarité. Peu après le départ de Garnier et Callemin, la police, enquêtant toujours parmi les anarchistes connus, perquisitionne le domicile de Victor Serge. Il est arrêté, officiellement pour détention d'armes trouvées dans un paquet laissé par un ami anarchiste. La presse présente Victor Serge comme le « cerveau » de la bande, estimant que sans lui la capture des autres est imminente. L'événement a en fait plutôt l'effet inverse : de jeunes anarchistes comme René Valet et André Soudy, révoltés par cette arrestation, vont par la suite se joindre au groupe illégaliste.

